



Communiqué de presse, février 2019

L'Unosel renforce les exigences de son label

En 2019, les membres labellisés de l'UNOSEL revisitent leur charte. Simplifiée et plus lisible, cette nouvelle version a été de surcroît renforcée en termes d'engagements pris par les organismes.

Marque de confiance, d'expertise et le signe tangible d'un haut niveau d'exigence, l'Unosel est indéniablement un gage de sérieux pour les parents, les décideurs et les participants.

L'une des forces de l'Unosel réside dans le fait qu'il s'agit d'organismes qui, collectivement, réfléchissent à l'avenir de leurs métiers et à l'amélioration de leurs prestations.

Ainsi, en confrontant leurs idées, confrères et concurrents de petites et grandes structures s'enrichissent mutuellement dans un objectif commun : garantir une expérience éducative optimisée à chaque participant.

Dans une volonté d'objectivité, de transparence et d'amélioration continue les **62** organismes labellisés Unosel s'engagent sur 4 valeurs : **confiance, éthique, sérénité & sécurité et éducation-formation.**

Quels engagements concrets pour les organismes ?

Confiance

Parce que la législation est complexe et que l'on ne confie pas ses enfants, ses élèves, sa formation, à n'importe qui, les organismes se soumettent à des contrôles réguliers.

L'Unosel s'assure, pour le participant, de l'application des réglementations en vigueur sur chaque métier concerné : colonies de vacances, voyages scolaires et séjours linguistiques.

Ainsi l'immatriculation Tourisme, les conditions particulières et générales de vente, les assurances, le dispositif de protection des données sont, entre autres, contrôlés.

Pour les séjours linguistiques, les organismes s'engagent en outre à respecter l'intégralité de la norme Européenne NF EN 14804.

L'ensemble des organismes adhèrent par ailleurs, à la Médiation du Tourisme et du Voyage. Ce dispositif est pour les participants l'assurance de disposer d'un avis impartial et indépendant, pour favoriser le règlement à l'amiable d'un éventuel litige.

Contact presse :

Sabine BONNAUD, Déléguée Générale

Sabine.bonnaud@unosel.org - 07 76 15 68 82 – www.unosel.org – <https://blog.unosel.org>



Communiqué de presse, février 2019

Ethique

Au-delà de leur rigueur d'organisation, les membres de l'UNOSEL partagent la même éthique : entraide, accès à l'éducation, sincérité.

Les organismes faisant appel à des partenaires imposent à ces derniers d'être conformes aux exigences du label. C'est bien sur l'intégralité de leur prestation que les membres s'engagent.

Les membres labellisés Unosel sont sensibilisés au développement durable et à l'accessibilité des séjours pour le plus grand nombre.

Au travers d'actions individuelles et collectives, l'Unosel et ses membres soutiennent notamment des projets d'accès à l'éducation.

Ainsi depuis 2010, l'Unosel collabore avec la Chaîne de L'Espoir. En 2018/2019, les membres de l'Unosel ont choisi de financer un projet de soutien à l'éducation en Haïti.

En 2019, l'Unosel sponsorise par ailleurs, le rallye étudiants : Raid 4 L Trophy qui a pour objectif d'acheminer des fournitures scolaires et sportives pour l'association « Enfants du désert ».

Sérénité et sécurité

Le bien-être du participant est au cœur de l'attention sur tous les aspects du séjour : transport, encadrement, conseil et accompagnement.

Les membres labellisés s'attachent à être à l'écoute et disponibles à tout moment du séjour. Une réelle réactivité est exigée, et une permanence 24h/24, pendant les séjours, assurée.

Nouveauté 2019 : les organismes de colonies de vacances renforcent leur taux d'encadrement. Pour les moins de 6 ans, il est prévu a minima 1 adulte pour 5 jeunes, 1 pour 8 pour les plus de 6 ans et 1 pour 10 pour les plus de 14 ans. La sécurité mais aussi la personnalisation des séjours sont ainsi améliorées.

Pour rappel, la législation prévoit 1 adulte pour 8 enfants pour les moins de 6 ans et 1 adulte pour 12 pour les plus de 6 ans.

Dans le cadre des séjours éducatifs itinérants, afin de limiter la fatigue du personnel encadrant, les minibus sont conduits par du personnel spécifiquement missionné pour cela.

Contact presse :

Sabine BONNAUD, Déléguée Générale

Sabine.bonnaud@unosel.org - 07 76 15 68 82 – www.unosel.org – <https://blog.unosel.org>



Communiqué de presse, février 2019

Education – formation

Autour de leur projet éducatif, les organismes sont en perpétuelle réflexion pour optimiser le développement des compétences tout au long de la vie.

En effet, en complémentarité du temps scolaire et du temps familial, les séjours participent à l'éducation des jeunes à travers l'apprentissage des langues, du savoir être, et du savoir vivre ensemble. Autant de compétences qui leurs permettent de développer leur curiosité et leur esprit critique.

Dans son blog dédié à l'éducation, l'Unosel s'entoure d'experts de tous horizons afin de réfléchir à diverses problématiques. Autant de sujets pris en considération par les organismes labellisés dans la mise en place de leurs séjours.

Par la richesse et la variété des séjours proposés par ses membres, l'Unosel est en mesure de satisfaire les besoins éducatifs et de formation de tous, quelque soit son âge et son objectif.

Quels contrôles effectués ?

Pour s'assurer que ces valeurs ne restent pas des mots, ce label est concrètement décliné en référentiels d'audits spécifiques à chaque métier. Chaque référentiel comporte plus de 80 points de contrôle.

Les organismes sont inspectés en trois étapes suivant cette grille en amont de leur labellisation. La première phase est un audit des brochures et du site internet, la seconde un audit au siège social et la troisième une inspection sur le lieu d'un séjour. Une fois la labellisation effective, les organismes sont réaudités au minimum tous les 3 ans.

Le perfectionnement étant un processus qui doit se faire de façon continue, ce label a vocation à être en perpétuelle évolution. Il sera ainsi régulièrement renforcé dans les mois et années qui suivent.

A propos de l'UNOSEL

Avec 62 organismes référencés et 40 ans d'existence, l'Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de Formation en Langues professionnalise l'activité des séjours linguistiques, éducatifs et les formations en langues. A ce titre l'UNOSEL a créé le premier label de certification de la profession : [le label UNOSEL](#).

L'UNOSEL, en 2019, représente 478 000 participants dont 53 000 en séjours linguistiques.

Contact presse :

Sabine BONNAUD, Déléguée Générale

Sabine.bonnaud@unosel.org - 07 76 15 68 82 – www.unosel.org – <https://blog.unosel.org>